



**HAL**  
open science

## Une frontière internationale comme catalyseur de dynamiques ?

Alexandre Moine

### ► To cite this version:

Alexandre Moine. Une frontière internationale comme catalyseur de dynamiques ?. Benjamain Castets Fontaine; Maxime Kaci; Jérôme Loiseau; Alexandre Moine. Deux frontières aux destins croisés ? Étude interdisciplinaire et comparative des délimitations territoriales entre la France et la Suisse, entre la Bourgogne et la Franche-Comté (XIV<sup>e</sup> siècle-XXI<sup>e</sup> siècle), Presses Universitaires de Franche-Comté, pp.211-223, 2019, Les Cahiers de la MSHE, 978-2-84867-644-9. hal-02934135

**HAL Id: hal-02934135**

**<https://hal.science/hal-02934135v1>**

Submitted on 8 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Deux frontières aux destins croisés ?

Étude interdisciplinaire et comparative des  
délimitations territoriales entre la France et la  
Suisse, entre la Bourgogne et la Franche-Comté  
(xvi<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècle)

sous la direction de  
**Benjamin CASTETS FONTAINE,**  
**Maxime KACI, Jérôme LOISEAU**  
et **Alexandre MOINE**

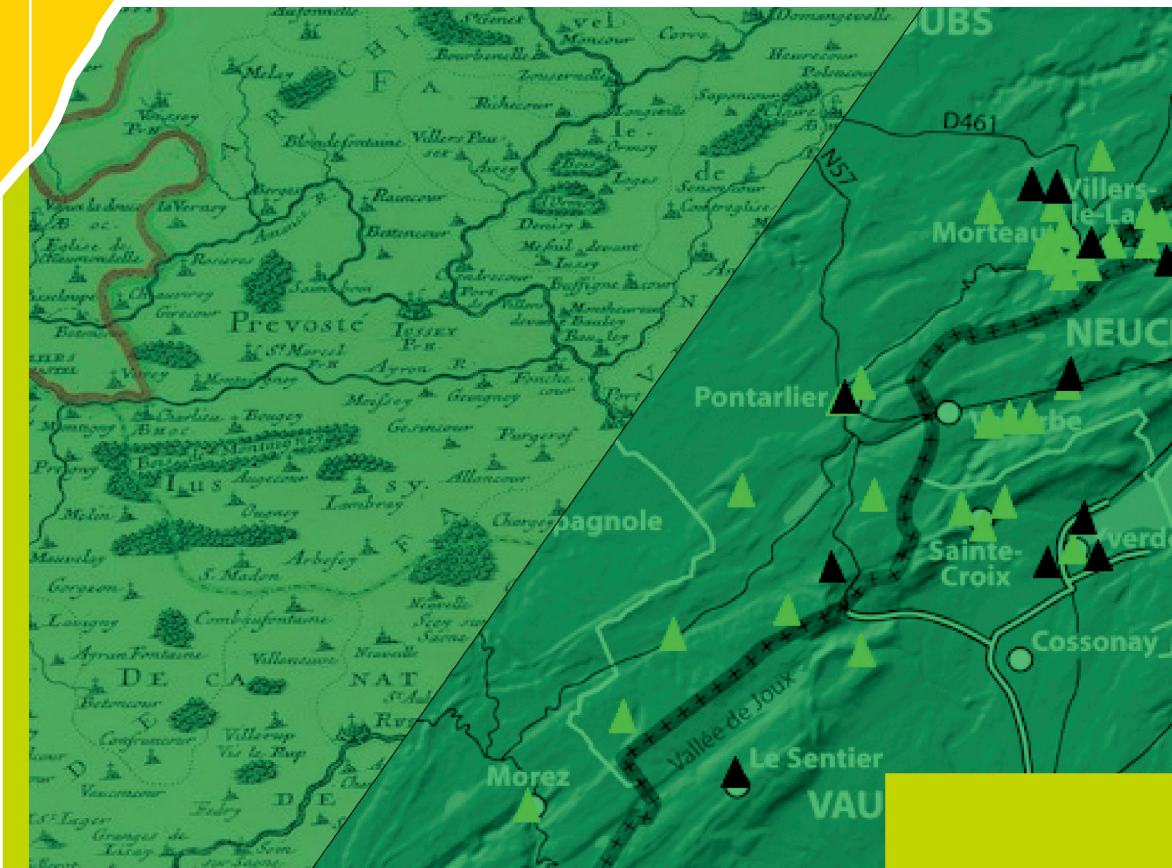


Illustration de couverture :  
© Jacky Frossard (Université de Franche-Comté – UFR SLHS)



# **DEUX FRONTIÈRES AUX DESTINS CROISÉS ?**

**ÉTUDE INTERDISCIPLINAIRE  
ET COMPARATIVE DES DÉLIMITATIONS  
TERRITORIALES ENTRE LA FRANCE  
ET LA SUISSE, ENTRE LA BOURGOGNE  
ET LA FRANCHE-COMTÉ  
(XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> SIÈCLE)**

**PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ**  
**N° 1448**

**Collection « LES CAHIERS DE LA MSHE LEDOUX »**  
dirigée par Philippe Barral  
n° 36

Série « Dynamiques territoriales »  
Responsable : Philippe Barral  
n° 12

MSHE Claude Nicolas Ledoux, USR 3124  
30-32, rue Mégevand  
25030 Besançon cedex

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ – 2019  
Mise en page et suivi éditorial : Marie Gillet

ISBN : 978-2-84867-644-9 – EAN : 9782848676449  
ISSN : 1772-6220

# DEUX FRONTIÈRES AUX DESTINS CROISÉS ?

ÉTUDE INTERDISCIPLINAIRE  
ET COMPARATIVE DES DÉLIMITATIONS  
TERRITORIALES ENTRE LA FRANCE  
ET LA SUISSE, ENTRE LA BOURGOGNE  
ET LA FRANCHE-COMTÉ  
(XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> SIÈCLE)

sous la direction de  
Benjamin CASTETS FONTAINE, Maxime KACI,  
Jérôme LOISEAU et Alexandre MOINE

*Ouvrage publié avec le concours du Centre Lucien Febvre,  
de la Maison des sciences de l'homme et de l'environnement Claude  
Nicolas Ledoux et de la Fédération des MSH de Besançon et de Dijon*

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ — 2019





## Une frontière internationale comme catalyseur de dynamiques ?

### Le cas ambigu de l'Arc jurassien franco-suisse

Alexandre MOINE

Sur le fond, s'il n'y avait pas de frontière dans l'Arc jurassien, si cet ensemble géographique si particulier n'était pas partagé entre deux pays, qui plus est, riches, ses dynamiques seraient faibles. Nous nous trouverions de fait dans la situation du Morvan ou du Massif central, montagnes moyennes largement contournées où le tourisme se développe lentement, où l'industrie a périclité et où l'armature urbaine demeure faible. L'Arc jurassien, ce plissement dû à la surrection des Alpes, difficile à franchir sans être infranchissable, largement couvert de forêts, au climat hivernal difficile, n'est pas par essence attractif en dehors des activités touristiques. Or, c'est ici exactement que se développent des industries dont on imaginait qu'elles seraient plutôt attirées par les métropoles très bien connectées des piémonts, que des services se déploient et que les petits projets de coopération se multiplient... La frontière peut alors constituer un outil pour structurer de véritables stratégies (Moullé, 2010), cela interroge, et montre finalement que les logiques de développement n'obéissent pas à des règles simples.

Nous nous sommes longuement interrogé sur les effets frontières\* pour comprendre qu'il n'existe pas plus puissant catalyseur que les différences induites par une frontière internationale, si tant est qu'elles sont repérées, valorisées et accompagnées. Repérées, elles le sont, les informations circulent rapidement et toute opportunité est rapidement identifiée, notamment pour ce qui concerne les différentiels financiers (coût des marchandises, salaires, valeurs immobilières, etc.). Valorisées, elles le sont donc tout autant et l'auto-organisation socioéconomique portée par les acteurs privés, notamment, est un puissant vecteur d'organisation spatiale qui conduit le plus fréquemment à d'importants déséquilibres, surtout en matière d'aménagement (consommation foncière ici, concentration d'entreprises là, mobilités et saturation des réseaux ailleurs). Accompagnées, c'est ici que le bât blesse... Les phénomènes que l'on observe à l'heure actuelle, comme la récession économique, sont aussi puissants que rapides, tout autant que l'ont été les dynamiques antérieures portées par

le plein-emploi dans l'horlogerie suisse, et leur accompagnement a globalement fait défaut. Les raisons tiennent aux comportements individuels (recherche des opportunités à tout prix), collectifs (modèle économique dominant) et à une réactivité institutionnelle qui ne peut s'ajuster à la rapidité de phénomènes systémiques et mondialisés, ni surmonter sa complexité naturelle (multiples acteurs faiblement coordonnés) et encore moins interférer dans la logique d'ouverture économique dominante (Polanyi, 2008).

Au terme d'une année d'échanges dans le cadre d'ateliers nous amenant à croiser les regards à la fois disciplinaires (sociologie, géographie, histoire, géopolitique), temporels (retour sur l'évolution de certaines dynamiques et des jeux d'acteurs associés) et spatiaux (regards croisés sur une frontière internationale et une frontière régionale), les paradoxes nous apparaissent de manière criante. Nous souhaitons donc revenir à la fois sur les opportunités induites par une frontière internationale, mais également sur les risques encourus, qui sont d'autant plus importants que les outils de concertation, de régulation et de développement ne sont pas mis en place efficacement.

Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur la logique de la séparation, sur ce qu'implique la frontière, tant d'un point de vue historique que social, géographique ou encore géopolitique. Nous en mesurerons ensuite les conséquences au travers de trois logiques qui se matérialisent dans l'Arc jurassien. Enfin, à partir de nos constats sur le développement transfrontalier, nous montrerons que malgré des effets frontières\* importants, l'attention des institutions demeure ambiguë tout autant que le sont les représentations individuelles et collectives, incapables de susciter un réel sentiment de communauté transfrontalière. Il s'avère qu'en garantissant un développement cohérent et durable on ôterait finalement tout intérêt à l'objet frontière qui est en discussion. Le paradoxe perdure, au profit de certains... et au détriment d'autres...

## I. Logiques de frontières

Il convient dans un premier temps de revenir sur la notion de frontière, étroitement liée à la notion de limite et de coupure (Renard, 2002). Les regards disciplinaires sont importants et même s'ils ne divergent pas franchement, entre les sociologues, les historiens, les géographes ou les géopoliticiens, les légers décalages qu'ils impliquent nous permettent d'intéressants compléments qui peuvent guider les réflexions postérieures.

### 1. *Quelle vision de l'autre autour d'une frontière ?*

Nous retiendrons des sociologues que la frontière implique une action réciproque tout à fait particulière. La frontière se fixe en fin de compte par le truchement des interactions entre deux individus ou groupes, qui limitent leur influence envers l'autre en ne voulant pas, ou ne pouvant pas agir au-delà d'une limite qui est la frontière. Selon Georg Simmel (Simmel, 1999) :

Si cette notion universelle de limitation réciproque est tirée de la frontière spatiale, celle-ci n'est pourtant, plus profondément, que la cristallisation ou la spatialisation des processus psychiques de délimitation, seuls effectifs. Ce ne sont pas les pays, les terrains, les territoires de villes ou de cantons qui se limitent

mutuellement, mais leurs habitants ou propriétaires qui exercent cette action réciproque [...].

Nous pouvons bien entendu élargir cette vision à l'ensemble des individus, groupes qui agissent de part et d'autre et au travers des frontières, mais en nous interrogeant non pas sur des différences de comportements qui sont bien naturelles, mais sur la vision que les uns et les autres ont de la frontière et de leurs voisins frontaliers\* (Krämer, 2004), modifiant ainsi la portée de celle-ci.

## **2. La frontière en construction permanente**

D'ailleurs, c'est de construction permanente des frontières dont parlent les historiens dans la perspective constructiviste de celles-ci et des identités. Auparavant, la frontière s'interprétait essentiellement comme une ligne de démarcation, avec des territoires à protéger de part et d'autre. La barrière défensive isole et on ne cherche pas réellement à comprendre ce qu'elle implique comme dynamiques. Ce sentiment évolue avec les travaux de Vidal de La Blache et le retour de la question des frontières naturelles dans la délimitation des régions, rapidement remise en question par Durkheim qui considère par exemple que ces approches étriquées condamnent à ne rien trouver... La frontière est donc une construction qu'il faut considérer dans une perspective longue, dynamique ; elle est un enjeu politique et pèse fortement sur les dynamiques socioéconomiques et sociopolitiques locales.

## **3. La frontière au cœur d'un territoire transfrontalier**

La frontière loin de s'effacer, concourt aujourd'hui à déterminer des territoires originaux. Cette logique est développée et approfondie par les chercheurs en géographie, notamment autour du groupe Frontière (Groupe Frontière, 2004) pour qui la frontière, au contraire de certaines affirmations (Lévy et Lussaut, 2003) est loin de s'effacer. Elle se trouve en effet caractérisée par quatre fonctions principales :

- Elle « met de la distance dans la proximité » (Arbaret-Schultz, 2008). La frontière introduit une distanciation, un éloignement d'ordre matériel (barrière, fossé, etc.) et idéal (normes, représentations, etc.) ;
- Elle est un système de contrôle des flux car elle exerce un filtrage. Ce filtrage, qui exerce un tri sélectif, peut être modulé dans le temps ;
- Elle est le lieu privilégié de l'affirmation et de la reconnaissance des pouvoirs politiques qui ont pour fonction de structurer les territoires ;
- Elle institue enfin l'appartenance matérielle et symbolique à un territoire.

Ceci étant, il faut interpréter ces fonctions au prisme de ce que sont physiquement et spatialement les frontières, compte tenu du modèle westphalien qui s'est généralisé depuis la chute des empires au début du xx<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire des dispositifs de marge. Ces périphéries sont donc souvent considérées comme des lieux plus ou moins isolés, qui deviennent des lieux de richesse plus ou moins marginaux (Moullé, 2013), dont le pouvoir décisionnel est réduit (au regard de la complexité des processus qui s'y déroulent) et dépendent du centre national (Rokkan, 1970 ; Shils, 1975). Les périphéries s'inscrivent dans des réseaux complexes où les centres peuvent être/devenir périphéries et *vice-versa* selon l'échelle géographique (Reynaud, 1981 ; Lévy et Lussaut, 2003), mais on ne leur reconnaît que rarement le statut de centralités périphériques dotées des moyens requis pour accompagner des logiques socioéconomiques

spécifiques. Ainsi, la vision traditionnelle correspond à un espace-frontière considéré comme un territoire marginal et dépendant sur le plan économique (Paasi, 1996).

#### **4. La frontière est source de complexité**

Dans le cadre de nouvelles formes de coopération (économique, institutionnelle, etc.) transfrontalière, l'espace-frontière s'émancipe aujourd'hui de son statut de marginalité socioéconomique. Mais celle-ci demeure en partie, du fait des difficultés à mettre en place des outils de coopération, et surtout du fait des relations socioéconomiques qu'induit le modèle économique en vigueur fondé sur la liberté de circulation des hommes (relatif), des marchandises et des capitaux. Si la tendance à la coopération est assumée comme allant de soi parce que des processus d'interdépendance sont visiblement à l'œuvre, on s'interroge toutefois sur la subjectivité ou la volonté de coopération des acteurs locaux. L'augmentation de l'intégration fonctionnelle est vue comme une manière d'améliorer la coopération, alors qu'elle ne tient pas compte nécessairement des intérêts économiques divergents au sein des régions transfrontalières et des perceptions culturelles différentes.

Il s'agit donc, lorsqu'on aborde la logique de la frontière, de s'interroger sur des mécanismes complexes largement dialogiques, qui confrontent à la fois :

- des logiques de coopération et de concurrence (coopétition) en lien avec des acteurs institutionnels, économiques et issus de la société civile, plus ou moins structurés ;
- des logiques de périphérie à l'échelle nationale et de centralité faiblement intégrée autour de la frontière (centralité périphérique) ;
- des cadres de référence culturels à la fois nationaux (mémoire collective) et locaux (identités transfrontalières ?) ;
- des relations institutionnelles plus ou moins coopératives, avec des niveaux d'échelles différents et plus ou moins indépendants et intégrés autour de la coopération ;
- des logiques nationales (votes extrémistes) et internationales (chute du mur de Berlin, conflits, attentats) qui peuvent remettre en question des coopérations établies.

Il ressort de cette première partie que les effets frontières\* vont être naturellement multiples, ambivalents, quelques fois éphémères, à la fois structurants et destructurants, en fonction des échelles d'analyse, des acteurs en présence et des dispositifs de coopération mis en œuvre. C'est en comprenant mieux ceux-ci et en prenant du recul pour les envisager de manière globale qu'il sera ensuite possible d'adapter au mieux la gouvernance locale.

## **II. Effets de frontière\***

Les analyses des effets frontières\* se sont multipliées avec leur ouverture et la nécessité de comprendre comment accompagner des dynamiques qui posent question en matière d'aménagement du territoire. Il ressort du croisement de nombreux travaux, que trois logiques sont en général à l'œuvre autour des frontières (Groupe Frontière, 2004). Elles ont été systématiquement validées dans l'Arc jurassien et ont d'ailleurs guidé la réflexion stratégique de la Conférence transjurassienne\* (CTJ, 2016).

### **1. La frontière est source de différentiels**

La frontière met en place des différentiels qui génèrent des organisations spatiales : les zones frontalières et transfrontalières sont par nature des territoires dynamiques. Les différentiels, qui expliquent les multiples flux, reposent sur des différences qui sont autant d'atouts pour ces territoires. C'est le cas lorsqu'on considère le temps long et l'action de la Conférence transjurassienne\* depuis maintenant 30 ans (Moine, 2013 ; 2014 ; 2016). L'industrie et plus particulièrement les microtechniques et l'horlogerie constituent un premier pan majeur, façonné par l'innovation, les partis pris de développement et les différentiels de coûts de production. L'agriculture et notamment, la filière lait et sa transformation par les fromagers<sup>1</sup>, constitue un deuxième pan marqué par des traditions communautaires fortes, qui permettent au modèle de la coopérative de se maintenir de façon remarquable. Sur le fond, ce sont les différences de culture, de logiques institutionnelles et politiques et surtout de développement économique qui ont guidé les dynamiques à l'œuvre et forgent aujourd'hui une organisation spatiale faite de quatre systèmes spatiaux transfrontaliers faiblement articulés entre eux dans une perspective longitudinale (nord-sud), mais très interdépendants dans une perspective transfrontalière.

Chacun d'entre eux est fondé sur la juxtaposition d'une main-d'œuvre française formée en France et relativement qualifiée et des marchés locaux du travail en Suisse frontalière, principalement dans le domaine industriel et des microtechniques, tout en continuant de résider en France. À l'inverse, les services à la consommation se développent en France, compte tenu d'un assez fort différentiel de prix, y compris dans le domaine du tourisme, attirant les consommateurs suisses et obérant ainsi la mise en synergie des acteurs de ce domaine en raison des fortes concurrences qui s'épanouissent dans un marché très peu régulé. Il en résulte une urbanisation intense et mal maîtrisée côté français, une assez forte concentration d'entreprises côté suisse, et des mobilités croissantes essentiellement organisées de manière individuelle. Alors que la partie suisse du massif vieillit, la partie française rajeunit assez sensiblement, prioritairement autour des points de franchissement et vers les piémonts (Besançon et Montbéliard-Belfort) au travers des plateaux jurassiens. Cette logique d'organisation est-ouest liée à la frontière, se combine avec un relatif cloisonnement nord-sud essentiellement dû à la topographie et aux habitudes de déplacement qui en découlent (fig. 1). Le travail frontalier et son corollaire, la mobilité, s'affirment donc depuis plusieurs années, comme la pierre angulaire du développement actuel et doivent être considérés comme le phénomène organisateur majeur dont il faut accompagner les effets de manière globale et concertée.

### **2. La frontière est source d'hybridation**

La frontière entraîne l'hybridation : ce qu'il est naturel de faire à l'échelle nationale, ne l'est plus à l'international, il faut alors contourner, bricoler, tisser ce qui ne tient pas institutionnellement ensemble par nature. L'hybridation est le fer de lance des territoires transfrontaliers, elle est porteuse d'innovations, de développement partagé. Mais innover n'est pas à la portée de tou(te)s, il faut des moyens, des relais,

---

1. Voir dans le présent ouvrage les contributions de Dominique Jacques-Jouvenot, Fabien Knittel et Stéphane Kronenberger.



des connaissances... et l'Arc jurassien soutenu par une faible armature urbaine est démuné face à la faiblesse des fonctions métropolitaines supérieures où se joue traditionnellement l'innovation. Si dans le domaine industriel la « coopération » se fonde sur ces principes, c'est dans les milieux institutionnels que l'on peine le plus à voir émerger des dispositifs ambitieux. Quelques dispositifs existent tout de même dans l'Arc jurassien, comme la zone binationale Delle-Boncourt, le parc naturel régional du Doubs, l'Observatoire statistique de l'Arc jurassien\* (OSTAJ), ou encore l'agglomération urbaine du Doubs... mais ils demeurent finalement peu nombreux si on considère les enjeux du développement transfrontalier. Des projets de coopération Inter-reg\* se sont multipliés mais ils se tissent à des échelles qui n'influent pas forcément sur l'organisation de l'espace, et ne font pas émerger une véritable communauté de destin ou encore la constitution d'une identité transfrontalière. Les piémonts peuvent dans ce cas jouer un rôle de relais intéressant, grâce à leurs centres de recherche, universités et autres grandes écoles. Mais il faut alors que les territoires transfrontaliers de proximité soient en mesure d'exprimer leurs attentes, de manière à alimenter les recherches qui peuvent émerger de la mise en lien de systèmes économiques, institutionnels et politiques différents.

### ***3. La frontière est un espace à risque***

C'est un territoire transfrontalier finalement en tension dynamique qui se dessine c'est-à-dire que chaque localisation, chaque utilisation, et chaque aménagement, entraîne des ajustements systémiques. Les relations, institutionnelles, entre acteurs socioéconomiques, au sein de la société civile, déterminent un équilibre global fragile qu'il est indispensable d'accompagner sous peine de voir émerger des simplifications, des dissensions, des compétitions qui le remettront en cause. Comme toutes les zones transfrontalières, l'Arc jurassien est en effet un espace à risques... Ceux-ci sont économiques et concernent aussi bien les entreprises françaises qui peinent à conserver leur main-d'œuvre qualifiée, que les services à la consommation suisses qui peinent à conserver des consommateurs suisses attirés par des prix concurrentiels outre-frontière. Mais les risques sont aussi sociaux, face aux doubles vitesses que l'on relève notamment autour des revenus des uns et des autres, en France comme en Suisse, avec des risques notables d'exclusion des populations les plus fragiles ; et face à la stigmatisation du travail frontalier en Suisse qu'exacerbent certains positionnements politiques. Ils sont également environnementaux, puisque sans concertation, les systèmes institutionnels différents peuvent induire des dysfonctionnements (pollutions, atteintes paysagères, etc.). Ils sont enfin sociétaux, puisque nos cultures sont différentes, il s'agit là d'un atout majeur, mais il en découle simultanément une fragilité si celles-ci ne sont pas expliquées, éprouvées voire atténuées, si on considère les procédures institutionnelles. Les collaborations pourraient ainsi ne reposer que sur des relations de bon voisinage autour de projets à faible potentiel conflictuel (environnement, paysage, tourisme) en évitant les thèmes qui pourraient crispier, voire opposer durement. Mais justement, l'objectif est de lutter contre une stagnation des coopérations locales et supralocales et l'affaiblissement du sentiment de responsabilité pour le développement d'un territoire commun lorsqu'il s'agit de thèmes controversés, alors qu'il s'agit du cœur d'une identité transfrontalière à construire. Il est donc nécessaire de privilégier le développement intégré, autour d'une économie à la fois productive (microtechniques), résidentielle (services à la population) et présente



(développement touristique) ; de mobilités transfrontalières facilitées (intermodalité, transports publics, covoiturage, etc.) ; dans un environnement préservé (paysages, urbanisation, pollutions, etc.) ; creusets d'une communauté de destin au sein de laquelle se reconnaîtraient les différentes populations.

Comme on peut le constater, une approche globale du développement transfrontalier souligne l'imbrication des dynamiques. Les trois logiques se combinent aujourd'hui avec vigueur et placent l'Arc jurassien, comme l'ensemble des espaces transfrontaliers, dans une position où la frontière qui catalyse les relations, semble finalement s'effacer devant les multiples flux et échanges, alors que dans le même temps les acteurs se trouvent confrontés à des dysfonctionnements majeurs dans leurs territoires respectifs.

### III. Paradoxes frontaliers et transfrontaliers

#### 1. Effets d'ombre dans des territoires sous tension

Les territoires frontaliers, au regard des logiques que nous venons d'exposer, doivent faire l'objet d'une attention particulière dans leur développement, et dans la manière dont les gouvernances se déploient. La complexité des dynamiques et de leurs effets potentiels, la multiplicité des niveaux de décision de part et d'autre de la frontière et enfin, les importantes différences dans les procédures, nécessitent de déployer des ingénieries spécifiques, dédiées à la gestion des effets frontières\*. Alors que les différentiels semblent s'accroître et qu'ils contribuent finalement au succès de la région, il n'existe pas vraiment d'amortisseurs socioéconomiques et politiques qui permettent d'atténuer les tensions importantes qui se font jour depuis plus d'une dizaine d'années. La frontière catalyse les échanges, mais en ne les accompagnant que faiblement, les acteurs frontaliers français et suisses s'exposent à des dysfonctionnements importants en matière de délocalisation/relocalisation d'entreprises, de concentration/disparition des services, de consommation foncière, de tensions sur les prix des loyers et des terrains, de mise en difficulté des ménages les plus modestes, etc. On constate par conséquent des effets d'ombre autour du développement transfrontalier, qui sont dus à une gouvernance inadaptée pour prendre en compte les réalités locales complexes (on perçoit mal les conséquences des aménagements frontaliers réciproques, dans une perspective transfrontalière), à un manque de moyens financiers dédiés aux ingénieries locales frontalières et transfrontalières et enfin, à un regard qui ne couvre pas les bonnes échelles de réflexion.

#### 2. Une gouvernance transfrontalière qui peine à exister

Ainsi, d'un point de vue de la gouvernance, malgré des structures de coopération transfrontalières bien établies depuis 30 ans<sup>2</sup>, les différences freinent le rapprochement. En effet, les problèmes de gestion du « transfrontalier » impliquent différentes échelles institutionnelles, locales (communes, intercommunalités, districts, pays, régions, parcs naturels régionaux), départementales, cantonales, régionales et nationales, en fonction des prérogatives des uns et des autres. En découle une gouvernance qui peine à s'affirmer et demeure très fragile dans son extension transfrontalière, tant

2. Communauté de travail du Jura devenue en 2001 la Conférence transjurassienne\*.



vis-à-vis des moyens humains consacrés que de son intensité et de sa permanence dans le temps. Tel est le cas, par exemple, de la création de l'agglomération urbaine du Doubs (AUD) regroupant trois communes françaises (Les Fins, Morteau et Villers-le-Lac), et trois communes suisses (Les Brenets, Le Locle et La Chaux-de-Fonds). Celle-ci s'est constituée en groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) en 2014 afin de gérer de manière la plus intégrée possible les questions de développement économique, d'urbanisation, de déplacements et d'environnement. Aujourd'hui, le montage est au point mort, les relations existent mais aucune réflexion concertée d'ampleur ne se profile, notamment par manque de moyens, et par conséquent en partie par défaut d'ingénierie... De la même manière, le projet de parc naturel régional du Doubs, validé en Suisse depuis plus de deux ans, peine à émerger en France du fait des procédures très longues, et dans tous les cas, sa reconnaissance par l'État exclu tout pilotage transfrontalier officiel ! Même si la CTJ\* propose une gouvernance rénovée dans le cadre de sa stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020 (CTJ, 2016), il apparaît que les moyens humains et financiers restent en retrait. D'autant plus que la conscience transfrontalière n'est pas naturelle et est encore moins systématique. Elle doit être réactivée tout au long des processus d'aménagement, et peut être facilement laissée de côté, quelles que soient les échelles en jeu. Si des moyens humains importants ne sont pas mis en œuvre pour coordonner les actions, faire converger les regards, et finalement soutenir une intelligence territoriale transfrontalière, aucune intégration transfrontalière n'émergera... et les tensions continueront de s'exacerber.

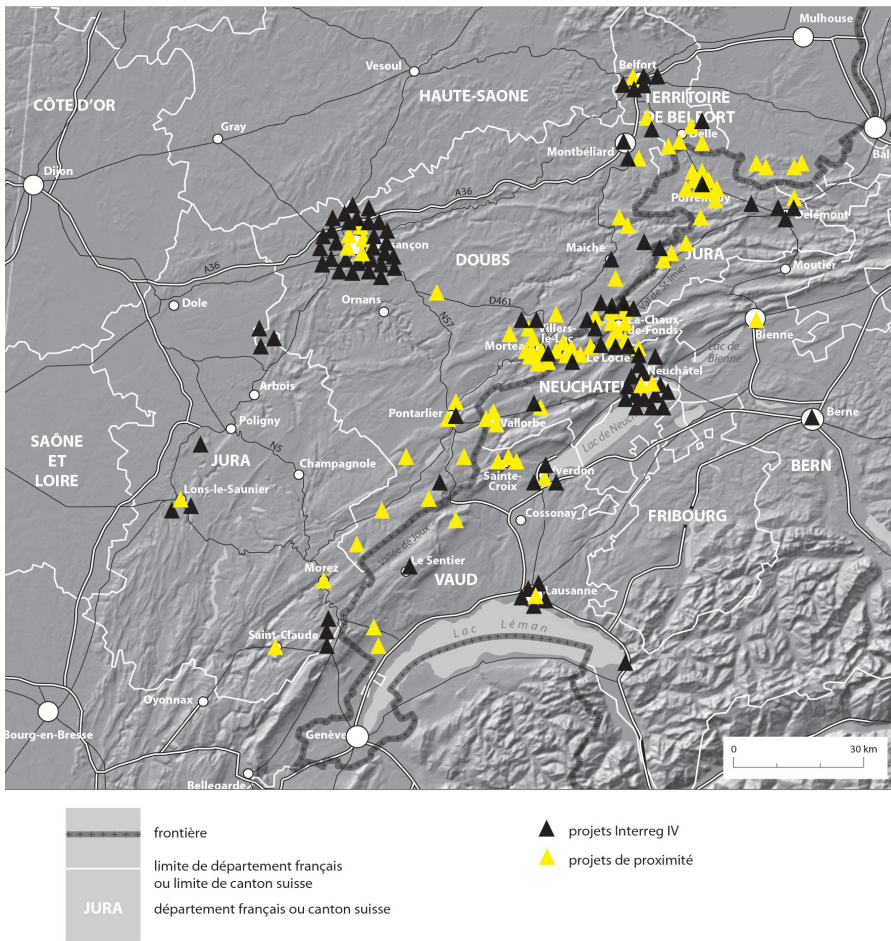
### **3. Des financements encore insuffisants et inégalement répartis**

Les financements quant à eux, ne contribuent que partiellement à renforcer l'espace de coopération, et dans tous les cas, ne soutiennent pas la gouvernance locale. Ainsi, paradoxalement, alors que les fonds Interreg\* accroissent le potentiel de coopération, dans une perspective plutôt régionale profitant aux porteurs de projets des piémonts (fig. 2), les coopérations portées par les acteurs frontaliers marquent le pas comme nous l'avons relevé, avec comme conséquence l'affaiblissement du sentiment de responsabilité pour l'espace commun. Ceci étant, on relève malgré tout l'émergence de nombreux petits projets transfrontaliers de proximité, signe d'une envie et d'une vitalité des acteurs qui vivent la frontière au plus près, mais ceux-ci demeurent très faiblement accompagnés d'un point de vue financier. Nous avons ainsi recensé plus de 70 projets de proximité dont plus de 90 % ne s'appuient pas sur les fonds Interreg\*. Ils sont répartis tout au long et au plus près de la frontière (fig. 2), et créent une proximité au travers des itinérances qu'ils induisent, des contacts qui se multiplient par le biais des manifestations qu'ils mettent en place, ou tout simplement des réunions autour des portages de projets concernés.

### **4. Paradoxe des centralités périphériques**

Dans ce cadre, le bousculement institutionnel dû à la fusion des régions en France peut apparaître comme une opportunité à saisir pour modifier l'échelle à laquelle se réfléchit la coopération transfrontalière. Celle-ci doit se déployer de l'échelon local de proximité qui nécessite toute l'attention, aux échelons intermédiaires (cantonal, départemental, régional) qui doivent constituer des relais pour soutenir systématiquement

Figure 2. Localisation des porteurs de projets transfrontaliers



Sources : Carte réalisée d'après JARVIS Andy, REUTERS Hannes Isaak, NELSON Andy et GUEVARA Edward, 2008, « Hole-filled seamless SRTM data v4 » [en ligne], URL : <<http://srtm.csi.cgiar.org>> ; <<http://www.diva-gis.org/gdata>> © Alexandre Moine, Armelle Couillet (ThéMA, 2015).

une vision du développement transfrontalier dans l'ensemble des problématiques abordées. L'Arc jurassien doit être promu comme une centralité périphérique, au sein de laquelle l'ensemble des collectivités territoriales, la Confédération helvétique et l'État français, agissent de concert, en lien avec l'expression des besoins identifiés localement et dans le cadre d'une véritable « connexité institutionnelle ». Il est alors nécessaire de penser le développement transfrontalier dans la proximité spatiale pour l'essentiel des réflexions, en privilégiant les interactions locales (citoyennes, société civile, économiques, institutionnelles) mais en ayant conscience que les décisions politiques ne sont pas prises forcément à cette échelle. Il doit y avoir une représentation locale des différents échelons politiques de manière à ce que les deux périphéries (Arc jurassien suisse et Arc jurassien français) forment une centralité.

Au regard de ces constats, l'Arc jurassien franco-suisse semble un territoire à part, structuré autour d'une armature urbaine de petite taille, de secteurs industriels très performants, et d'une très grande dissymétrie de fonctionnement entre la France et la Suisse. De ce fait, l'intégration des territoires nationaux est assez faible, dans la mesure où les ingénieries peinent à envisager le développement transfrontalier de manière systématique, où les moyens accordés privilégient les développements nationaux respectifs, alors qu'il s'agit de raisonner le développement de manière très intégrée.

\*

Si la frontière franco-suisse catalyse bien les dynamiques dans l'Arc jurassien, il n'en va pas de même pour les outils d'accompagnement autour de l'aménagement du territoire et de l'ingénierie territoriale. Face à l'augmentation des flux, à la complexification des relations à la frontière et alors que des rejets significatifs se font jour vis-à-vis des travailleurs frontaliers\*, force est de constater que le développement transfrontalier n'est pas une priorité dans l'agenda des responsables politiques régionaux. Mis à part les échelons locaux, directement en prise avec des problématiques difficiles à maîtriser, la tendance est plutôt à l'attentisme voire à l'immobilisme.

Alors que la frontière pourrait constituer un véritable outil pour orienter des politiques, il est finalement fait peu de cas de ce potentiel. Au contraire, en laissant les dynamiques exacerber les différences, en n'accompagnant pas le développement transfrontalier dans une perspective de coopération et de concertation systématique, le risque est grand de laisser se multiplier les tensions, se creuser les écarts identitaires et se cristalliser des images qui vont à l'encontre d'une identité partagée et assumée.

Toute l'ambiguïté est là, alors que la frontière n'a jamais suscité autant de dynamiques, les moyens accordés pour les accompagner n'ont jamais été, proportionnellement, aussi faibles. En 30 ans de coopération transfrontalière, ce paradoxe n'a fait que s'accroître, et l'objectif de faire de ces périphéries nationales, une véritable centralité transfrontalière, totalement intégrée, aussi bien du point de vue des jeux d'acteurs, que des outils de gestion et d'aide à la décision en matière d'aménagement et de développement, semble loin.

## Bibliographie

ARBARET-SCHULZ Christiane, 2008, « La question du continu et du discontinu à l'épreuve de la dimension technique des sociétés », in ALEXANDRE Frédéric

- et GÉNIN Alain (dir.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, p. 409-416.
- CLAUDOT Rudi, 2016, *Dynamiques des coopérations transcommunales construites par les acteurs locaux des espaces ruraux wallons. Vers une nouvelle territorialité rurale ?*, Namur, Service public de Wallonie Éditions.
- CONFÉRENCE TRANSJURASSIENNE, 2016, « Pour une nouvelle dynamique de l'Arc jurassien. Stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020 » [en ligne], URL : <[http://www.conference-transjurassienne.org/fileadmin/user\\_upload/PDF/CTJ\\_Strategie\\_de\\_cooperation\\_2016-2020.pdf](http://www.conference-transjurassienne.org/fileadmin/user_upload/PDF/CTJ_Strategie_de_cooperation_2016-2020.pdf)>.
- GROUPE FRONTIÈRE, 2004, « La frontière, un objet spatial en mutations » [en ligne], *EspacesTemps.net*, URL : <<https://www.espacestemp.net/articles/la-frontiere-un-objet-spatial-en-mutation/>>.
- JARVIS Andy, REUTERS Hannes Isaak, NELSON Andy et GUEVARA Edward, 2008, « Hole-filled seamless SRTM data v4 » [en ligne], URL : <<http://srtm.csi.cgiar.org> ; <http://www.diva-gis.org/gdata>>.
- KRÄMER Hans Leo, 2004, « Le frontalier. Regard sociologique sur un être méconnu », in BORLANDI Massimo et BUSINO Giovanni (dir.), *La Sociologie durkheimienne : tradition et actualité. À Philippe Besnard in memoriam*, Paris, Librairie Droz, p. 199-218.
- LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.), 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- MOINE Alexandre, 2016, « Les effets frontières dans l'Arc jurassien et leur impact sur les territoires ruraux frontaliers : le cas du Val de Morteau », in FERRÉOL Gilles, LAFFORT Bruno et PAGÈS Alexandre (dir.), *Le monde rural : entre permanences et mutations*, Louvain-la-Neuve, EME Éditions, p. 101-115.
- 2014, « Effets frontières dans l'Arc jurassien », *Lettres comtoises*, n° 9 Frontières, p. 137-154.
- 2013, « Quelles coopérations dans l'Arc jurassien franco-suisse, pour quel(s) aménagement(s) ? », *Les Cahiers européens des sciences sociales*, n° 5 Frontières et aménagement des territoires, p. 43-65.
- MOUILLÉ François, 2013, « La frontière et son double. Un modèle à partir de l'expérience européenne » [en ligne], *Belgéo*, URL : <<https://belgeo.revues.org/10620>> [consulté le 10 juin 2016].
- 2010 (octobre), « Frontières et discontinuités. Regards de géographes » [en ligne], *Esprit d'avant*, URL : <<http://www.espritedavant.com/DetailElement.aspx?numStructure=79255&numElement=111839>>.
- PAASI Anssi, 1996, *Territories, Boundaries and Consciousness: The Changing Geographies of the Finnish-Russian Border*, Chichester, John Wiley & Sons.
- POLANYI Karl [textes réunis et présentés par CANGIANI Michele et MAUCOURANT Jérôme], 2008, *Essais*, Paris, Seuil.

- RENARD Jean-Pierre, 2002, « La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition », in CARROUÉ Laurent, CLAVAL Paul *et al.* (dir.), *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, CDU-SEDES, p. 40-66.
- REYNAUD Alain, 1981, *Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, Presses universitaires de France.
- ROKKAN Stein, 1970, *Citizens, Elections, Parties. Approaches to the Comparative Study of the Processes of Development*, Colchester, ECPR Press.
- SHILS Edward, 1975, *Center and periphery: essays in macrosociology*, Chicago, University of Chicago Press.
- SIMMEL Georg, 1999, *Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses universitaires de France.



## Table des matières

### Introduction

Benjamin CASTETS FONTAINE et Maxime KACI .....	7
--	---

### Première partie. De la violence frontalière : des territoires à risques ?

#### Introduction

Oscar MAZZOLENI .....	19
1 Microhistoire d'une triple frontière : les « terres de surséance » entre duché de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne sous Charles VII et Louis XI (1435-1477) Léonard DAUPHANT .....	23
2 Une modernité divergente : les deux Bourgognes et la monarchie française (XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècle) Jérôme LOISEAU .....	35
3 Reconstitutions frontalières en révolution : quand les affrontements politiques transcendent les appartenances provinciales et nationales (1789-1798) Maxime KACI .....	47
4 La vache et le territoire Dominique JACQUES-JOUVENOT .....	63
5 De la frontière haineuse à la frontière aimante : des espaces en question Laurent TISSOT .....	77

### Deuxième partie. La différenciation territoriale, une opportunité ?

#### Introduction

Julien CHEVILLARD et Stéphane KRONENBERGER.....	85
---	----

6	Des identités éclatées : l'Arc jurassien entre Confédération, France et Saint Empire (début XVI <sup>e</sup> -fin XVII <sup>e</sup> siècle)	
	Bertrand FORCLAZ .....	93
7	Chronique d'une disparition ? Une géohistoire de la « frontière » Bourgogne/ Franche-Comté (1790-2016)	
	Robert CHAPUIS .....	103
8	Réseaux agronomiques et échanges transfrontaliers franco-suisse au XIX <sup>e</sup> siècle	
	Fabien KNITTEL .....	119
9	Les mobilités professionnelles transfrontalières : dynamique générationnelle et stratification sociale	
	Julien CHEVILLARD .....	129

**Troisième partie. Contrôler, construire et aménager les territoires frontaliers : des préoccupations contrastées**

**Introduction**

	Annie BLETON-RUGET .....	145
10	Bâtir un espace économique par-delà les ressorts. Le duc Philippe le Hardi, la réglementation du sel et la question des terres d'outre-Saône	
	Michelle BUBENICEK .....	149
11	La frontière franco-suisse de la paix à la guerre (1871-1918)	
	Stéphane KRONENBERGER .....	161
12	Faire cause commune au-delà de la frontière ? Le syndicalisme transjurassien en échec	
	Dominique ANDOLFATTO .....	181
13	Les effets frontières des politiques publiques d'aménagement du territoire. L'exemple du pays de la Bresse bourguignonne et du pays lédonien	
	Annie BLETON-RUGET .....	195
14	Une frontière internationale comme catalyseur de dynamiques ? Le cas ambigu de l'Arc jurassien franco-suisse	
	Alexandre MOINE .....	211

**Conclusion**

	Jérôme LOISEAU et Alexandre MOINE .....	225
	<b>Annexes</b> .....	229
	<b>Sigles et acronymes</b> .....	233
	<b>Lexique</b> .....	235
	<b>Index géographique</b> .....	239
	<b>Index des noms propres</b> .....	245



**Ont collaboré à l'ouvrage** ..... 251

**Table des illustrations** ..... 259

Imprimerie Messages  
111, rue Nicolas Vauquelin – 31100 Toulouse  
Dépôt légal : deuxième trimestre 2019  
Imprimé en France

Fruit d'échanges interdisciplinaires, cet ouvrage interroge les liens entre délimitations territoriales et organisation des sociétés. Suivant une démarche comparative, les auteurs questionnent, depuis les débuts des États modernes au <sup>XIV</sup><sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, les effets induits par les évolutions de ces délimitations à partir de deux terrains d'observation contigus aux évolutions a priori opposées : les territoires entre Bourgogne et Franche-Comté où semble disparaître toute limite ; ceux entre France et Suisse où s'affirme l'une des dernières frontières entre la France et un État non adhérent de l'Union européenne. Cette comparaison permet de déterminer ce qui distingue une frontière étatique de délimitations territoriales d'autres natures.

Initiée par Maxime KACI (maître de conférences en histoire), en collaboration avec Benjamin CASTETS FONTAINE (maître de conférences en sociologie), Jérôme LOISEAU (maître de conférences en histoire) et Alexandre MOINE (professeur de géographie), cette publication réunit seize chercheurs originaires de pays différents.



*Dynamiques territoriales 12*



9 782848 676449

Prix : 25 € TTC

**msh**ε

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
CLAUDE NICOLAS LEDOUX — USR 3124



Presses  
universitaires  
de Franche-Comté

ISBN : 978-2-84867-644-9

ISSN : 1772-6220